JARDIN LANSON
Société à responsabilité limitée Au
capital de 100 Euros
Siège social : 01 RUE DES PROCRIS 85
340 Les Sables d'OLONNE

RCS LAROCHE-SUR-YON 938 411 063

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt cinq
Et le 15 mai à 10 heures

L'associé de la société SARL JARDIN LANSON, société à responsabilité limitée au capital de 100,00 euros, divisé en 10 parts de 10 euros chacune, a décidé en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social.

Sont présents :

- Madame **BLECOT EDOUKOU AGNES**, propriétaire de 10 parts sociales,

Seule associée de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la société.

L'Assemblée est présidée par Madame BLECOT EDOUKOU AGNES, gérante associée. La gérante rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Adjonction d'activité
- Mise à jour des statuts

PREMIERE RESOLUTION :

Il a été décidé d'ajouter des activités suivantes à la société :

- Commerces de détail, sur éventaires et marchés, de produits de parfumerie, cosmétiques et accessoires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 2 des statuts :

BE

Article 2 - OBJET

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

Service Personnels divers, service des Hôtesses

- Commerces de détail, sur éventaires et marchés, de produits de parfumerie, cosmétiques et accessoires.

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents.

Signatures :

BLECOT EDOUKOU AGNES

BE